

17
mars
/26

P R O G R A M M E

Colloque
***Variations autour de la
preuve en droit social***

Auditorium - 1^{er} étage

MSH PARIS NORD (20 avenue George Sand - 93210 La Plaine St-Denis)

9h00 : Mot d'ouverture par la doyenne Anne Fauchon

MATINÉE

Thème 1 : Explorer les techniques probatoires

9h10 : La preuve d'une politique illicite

Mme Emmanuelle Lafuma, Maîtresse de conférences, Sorbonne Paris Nord

9h30 : Échanges avec la salle

9h50 : Les conséquences de l'admission de la preuve numérique déloyale dans le contentieux du licenciement

M. Guilhem Julia, Maître de conférences, Sorbonne Paris Nord

10h10 : Échanges avec la salle

10h30 : Pause café

10h50 : La preuve prépondérante

Mme Arzhelenn Le Digueher, Docteure en Droit privé, Juriste assistante près le tribunal judiciaire de Bobigny, Pôle social

11h10 : Échanges avec la salle

11h30 : Le contrôle par échantillonnage et extrapolation : un mode de preuve ?

M. Arnaud Lucchini, Maître de conférences, Sorbonne Paris Nord

11h50 : Échanges avec la salle

12h10 : Pause déjeuner

APRÈS-MIDI

Fin du thème 1

13h45 : Le décompte du temps de travail

Table-Ronde organisée par les étudiantes et les étudiants du Master Droit social et RSE de l'UFR DSPS ; *Maître Marie Koehl*, avocate au Barreau de Paris, et *M. Renaud Jacob*, élève avocat

14h15 : Échanges avec la salle

Thème 2 : Révéler l'activité probatoire

9h50 : Le CSE et la preuve

Mme Magali Roussel, Maîtresse de conférences, Sorbonne Paris Nord et *M. Ylias Ferkane*, Professeur de Droit privé, Université Littoral Côte d'Opale

15h15 : Échanges avec la salle

15h45 : Pause café

16h00 : L'inspecteur du travail face au juge : apports probatoires et interventions techniques

Mme Nathalie Ferré, Professeure de Droit privé, Sorbonne Paris Nord

16h20 : Échanges avec la salle

16h50 : Défenseur des droits et preuve des discriminations : apports et enjeux

M. Vincent Orif, Maître de conférences, Sorbonne Paris Nord et *Mme Aurélie Stoflique*, juriste, Défenseur des droits, Protection des droits - affaires judiciaires | Discriminations dans le secteur privé

17h20 : Échanges avec la salle

17h50 : Fin du colloque



UNIVERSITÉ
SORBONNE PARIS NORD